CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4782** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2002

Raison sociale : EURL ISO COMBLES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Sigle : ISO COMBLES EURL

Capital : 8 000

160 CHE DES CANDISONS
30190 SAINT-CHAPTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2008B01355

Siret : 441 239 696 00038

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9255641

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C65963B1244000/ 001 487008/22

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C65963B1244000/ 001 487008/22

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 66 62 94 52 **Fax :**

Portable : 06 11 16 86 07

Responsabilité légale :
ANDRIEU BEATRICE ANNA THERESE GÉRANT

Site Internet : www.isocombles.fr

E-mail : contact@isocombles.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 452 522 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	11/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		11/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/02/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4782** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE **27/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2002
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2008B01355

Siret : **441 239 696 00038**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 9255641

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C65963B1244000/ 001 487008/22

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C65963B1244000/ 001 487008/22

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EURL ISO COMBLES**
Sigle : ISO COMBLES EURL
160 CHE DES CANDISONS
30190 SAINT-CHAPTES

Téléphone : 04 66 62 94 52 **Fax :**
Portable : 06 11 16 86 07

Site Internet : www.isocombles.fr
E-mail : contact@isocombles.fr

Responsabilité légale :
ANDRIEU BEATRICE ANNA THERESE GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/02/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.